

09/06/2015

COMMUNIQUE

Compte-rendu de l'entrevue entre le président du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Philippe Germain, et le Premier ministre de la République, Manuel Valls

Dans le cadre de son déplacement à Paris pour le Comité des Signataires, le président du Gouvernement a rencontré le Premier ministre Manuel Valls avec lequel il a pu faire un large tour d'horizon de la situation économique et sociale de la Nouvelle-Calédonie. À l'issue de cette entrevue très constructive, Philippe Germain a reçu le soutien de l'État envers différentes actions menées par le Gouvernement dans l'objectif de restaurer la confiance des Calédoniens et de relancer le développement économique.

Le président du Gouvernement a ainsi obtenu la confirmation que le dispositif métropolitain de défiscalisation serait reconduit dans le projet de loi de finances 2016, présenté cette année en septembre devant l'Assemblée nationale. Évoqués par Philippe Germain devant le Premier ministre, les projets suivants ont d'ores et déjà été assurés de pouvoir bénéficier de cette mesure d'aide fiscale à l'investissement outre-mer :

- le remplacement de la centrale électrique de la SLN, indispensable à sa compétitivité et à l'amélioration des performances environnementales ;
- les investissements nécessaires pour le renforcement de la capacité de production et l'industrialisation des sites miniers de la NMC (Nickel Mining Company), filiale de la SMSP ;
- le renouvellement de la flotte de la compagnie Air Calédonie à travers l'acquisition de quatre ATR72-600 neufs.

Manuel Valls a également validé d'autres projets portés par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, ce qui a valeur d'instruction auprès des ministères référents. Ainsi, le Premier ministre a approuvé :

- l'ouverture des discussions sur la renégociation de la convention fiscale franco-calédonienne des 31 mars et 5 mai 1983, une démarche qui s'inscrit dans la réforme fiscale engagée par la Nouvelle-Calédonie ;
- l'assistance des ministères pour la création d'une Inspection générales des services, inscrite dans la déclaration de politique générale de Philippe Germain, afin d'optimiser les performances de l'administration et d'évaluer l'efficacité des politiques publiques en Nouvelle-Calédonie ;
- la mise en place, par le ministère de l'Éducation nationale, d'une mission d'appui et d'expertise destinée à soutenir l'élaboration du Projet éducatif calédonien ;
- l'accueil de jeunes cadres administratifs calédoniens dans les ministères de la République, afin de consolider leur expertise.

Enfin, le Premier ministre Manuel Valls a pris l'engagement que le 4^e sommet France-Océanie se tiendrait en marge de la prochaine Conférence des parties à la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique, la COP 21, début décembre 2015, à Paris.